

**L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock  
Holmes au moyen de la nouvelle « La maison vide »  
Gilles Renaud**

**Le 24 mai 2023**

**Propos introductifs**

D'entrée de jeu, je me dois de passer aux aveux et de reconnaître que les techniques policières s'enseignent fort bien au sein des écoles spécialisées, notamment à Regina pour ce qui est de la Gendarmerie royale du Canada et à l'École nationale de police, à Nicolet. Et, de plus, n'étant pas policier, je suis nul doute mal situé pour prétendre prodiguer des leçons à celles qui s'évertuent à défendre nos foyers. Toutefois, une carrière de quatre décennies en matière criminelle, dont 28 ans à instruire des procès, m'inspire à vouloir fournir des aperçus aux enquêtrices quant à certains éléments du travail qui incombent aux agentes de la paix et surtout dans le cadre des enquêtes.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir les autres documents dans cette série : « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'arrestation d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 23 mars 2023; « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Sherlock Holmes au moyen de 'L'aventure des cinq pépins d'orange' » - Jurisource - le 24 mars 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre 'L'étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde' », de R.L. Stevenson » - Jurisource - le 3 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'évasion d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 5 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Arsène Lupin en prison' », Jurisource - le 6 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le mystérieux voyageur' », Jurisource - le 12 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre sir Arthur Conan Doyle au moyen de la nouvelle 'L'escarboucle bleue' », Jurisource - le 13 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le collier de la Reine' », Jurisource, le 14 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le sept de cœur' mettant en vedette Arsène Lupin », Jurisource - le 17 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le coffre-fort de madame Imbert' », Jurisource - le 18 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'La Perle noire' », Jurisource - le 28 avril 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle 'Herlock Sholmes arrive trop tard' », Jurisource - le 1 mai 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Les Hêtres pourpres' », Jurisource - le 3 mai 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le diadème de bértyls' »,

Qui plus est, je suis d'avis que je suis en mesure d'appuyer les travaux des enquêtrices en relevant une source d'enseignements trop souvent négligée par les formatrices, à savoir le monde de la littérature. À l'appui de cette affirmation qu'il me soit permis de citer le professeur John Wigmore, illustre enseignant du droit de la preuve :

The lawyer must know human nature. He must deal understandingly with its types and motives. These he cannot all find close around... For this learning he must go to fiction which is the gallery of life's portraits."<sup>2</sup>

Pour nos fins, j'ai reformulé cet extrait en ces termes plus contemporains et pertinents :

The [police officer] must know human nature. He [or she] must deal understandingly with its types and motives. These he [or she] cannot all find close around... For this learning he [or she] must go to fiction which is the gallery of life's portraits."

Mon objectif est donc d'étudier la nouvelle « La maison vide<sup>3</sup> » de sir Artur Conan Doyle, et sa vedette le détective Sherlock Holmes, afin de décortiquer les enseignements portant sur les techniques policières qui s'y retrouvent, surtout en rapport aux entrevues des témoins en mettant l'accent sur leur comportement, sujet trop souvent négligé par rapport au comportement lors de leur témoignage au procès.<sup>4</sup>

Cela étant, cette nouvelle nous offre un éclairage utile quand il s'agit de scruter les techniques policières impliquant le fait de tendre un piège à des malfaiteurs. De plus, on discute brièvement des questions du discernement de la détective lors de ses enquêtes et de son professionnalisme.

---

Jurisource - le 5 mai 2023, « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'L'aristocratie célibataire' », Jurisource - le 8 mai, 2023 et « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le pouce de l'ingénieur' », Jurisource - le 8 mai 2023.

<sup>2</sup> Voir "A List of One Hundred Legal Novel" (1922), 17 Ill. L. Rev. 26, page 31.

<sup>3</sup> Il s'agit de la première nouvelle dans la collection « Le Retour de Sherlock Holmes ». En somme, Holmes a saisi une occasion afin de simuler son décès, et a « disparu » pour trois ans et ce mini-polar relate sa tentative de forcer la main à ceux qui cherchaient toujours à l'assassiner.

<sup>4</sup> Voir mes livres qui traitent de ce sujet : La plaidoirie : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017, aux pages 81-143, L'évaluation du témoignage : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2008, aux pages 99-162, Advocacy : À Lawyer's Playbook, Thomson Carswell, Toronto, 2006, aux pages 35-66 et, enfin, Demeanour Evidence on Trial: A Legal and Literary Criticism, Sandstone Academic Press, Melbourne, Australie, 2008.

## Un survol thématique des techniques policières à la lumière de la nouvelle « La maison vide »

### Comportement, la preuve du

#### Introduction : les allures à titre de témoignage

D'emblée, qu'il me soit permis d'expliquer ma façon d'enseigner cette leçon quant à la preuve du comportement. Dans tous les cas où je cite un extrait de la nouvelle, la lectrice s'imagine qu'il s'agit d'une entrevue avec le personnage à titre de témoin en puissance, qui répond aux questions de l'enquêtrice bien avant le procès. Donc, l'enquêtrice va se poser la question si les réponses du témoin concordent avec ses allures, et ainsi de suite.

Allons de l'avant avec cette leçon et citons cet extrait tiré de la nouvelle « L'arrestation d'Arsène Lupin » de Maurice Leblanc : « ... C'était absurde d'ailleurs, car enfin rien dans les allures de ce monsieur ne permettait qu'on le suspectât. » En d'autres mots, l'enquêtrice doit-elle se fier aux allures d'une personne afin de fonder (ou pas) une accusation? Qu'importe votre réponse, devriez-vous la revoir à la lumière de l'extrait qui suit, tiré du chapitre 8 du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde? La phrase est la suivante : « La physionomie du domestique confirmait amplement ses paroles ... » Exprimé autrement, l'écrivain R. L. Stevenson laissait voir que le visage d'un individu qui livre témoignage aux policiers puisse être scruté afin de déceler si la vérité a été décrite - que l'enquêtrice puisse ainsi passer au crible le visage et les paroles d'un quidam et d'en conclure si la vérité a été dépeinte.

À ce sujet, il sied de citer les paroles que Shakespeare attribue à certains de ses personnages les plus connus de sa pièce Macbeth<sup>5</sup> :

“Duncan: There's no art To find the mind's construction in the face...” (1-iv-12)  
[Traduction: « Il n'y a pas d'art — pour découvrir sur le visage les dispositions de l'âme ... »]

“Macbeth ... Away, and mock the time with fairest show: False face must hide what the false heart doth know. » (1-vii-92) [Traduction: « ... Allons, et jouons notre monde par la plus sereine apparence. — Un visage faux doit cacher ce que sait un cœur faux. »]

“Malcolm ... Let's not consort with them: To show an unfelt sorrow is an office Which the false man does easy...” (2-iii-135) [Traduction: « Ne les fréquentons pas: Montrer un chagrin non ressenti est un office Que l'homme faux fait facilement. »]

Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon

---

<sup>5</sup> Voir le document de travail “Investigations 101 – Lessons from Macbeth”, disponible in Blue Line, [www.blueline.ca], le 27 mars 2023, une revue dédiée aux questions policières.

laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs.<sup>6</sup> Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête.<sup>7</sup>

### Les enseignements de la Cour suprême du Canada – un sommaire

*R. c. N.S.*, [2012] 3 R.C.S. 726, contient ces enseignements de la juge en chef McLachlin et des juges Deschamps, Fish et Cromwell :

26 Les changements dans le comportement du témoin peuvent s'avérer fort révélateurs; dans *Police c. Razamjoo*, [2005] D.C.R. 408, un juge de la Nouvelle-Zélande appelé à décider si les témoins pouvaient déposer en portant des burkas a fait remarquer ce qui suit:

•

---

<sup>6</sup> Par souci de commodité, on se limitera à une autre citation:

... Vous pensez bien que je ne crois pas à ces rumeurs. Et puis, je ne puis y croire lorsque je vous vois. Le vice s'inscrit lui-même sur la figure d'un homme. Il ne peut être caché. On parle quelquefois de vices secrets; il n'y a pas de vices secrets. Si un homme corrompu a un vice, il se montre de lui-même dans les lignes de sa bouche, l'abaissement de ses paupières, ou même dans la forme de ses mains ... Mais vous, Dorian, avec votre visage pur, éclatant, innocent ... je ne puis rien croire contre vous... [Le portrait de Dorian Gray, Oscar Wilde, Chapitre 12.]

<sup>7</sup> J'invite la lectrice à prendre connaissance des articles suivants que j'ai signés : « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1900-1910) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 9 mars 2022; « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1850-1899) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 2 mars 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour fédérale » – Jurisource.ca – le 21 février 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour canadienne de l'impôt » – Jurisource.ca - le 14 février 2022; « La preuve du comportement: Les enseignements de l'arrêt *Clarke c. Edinburgh and District Tramways Co.* à la lumière du roman Le contrat de mariage de Balzac – la question des 'cillements' des témoins » – Jurisource.ca - le 3 février 2022; « La preuve du comportement – les enseignements de la Cour d'appel de l'Ontario du 7 janvier 2022 à la lumière du roman de Balzac La maison du chat-qui-pelote – la question du témoin 'calme' et du témoin 'agressif' » - Jurisource.ca – le 27 janvier 2022; « La preuve du comportement: ce que Balzac enseigne aux plaideurs à la lumière du roman Eugenie Grandet – la question du voile, du visage et de la voix » Jurisource.ca, 24 janvier 2022; « La plaidoirie et l'examen des grands principes visant l'appréciation du comportement du témoin », Jurisource.ca, le 5 avril 2016.

[TRADUCTION] ... il existe des cas [...] où le comportement du témoin change radicalement au cours de sa déposition. Le regard qui dit "j'espérais ne pas avoir à répondre à cette question", parfois même un regard de pure haine porté sur l'avocat par un témoin qui a manifestement l'impression d'être pris au piège, peuvent être expressifs. Cela vaut également pour les changements brusques dans l'élocution, l'expression du visage ou le langage corporel. Le témoin qui passe d'une élocution calme au bafouillage nerveux; le témoin qui, au départ, parlait clairement et regardait son interlocuteur droit dans les yeux et qui commence à hésiter et à regarder ses pieds; le témoin qui, à un moment donné, devient nerveux et commence à transpirer, voilà autant d'exemples de situations où, malgré les obstacles culturels et linguistiques, le témoin transmet, de la moins en partie par l'expression de son visage, un message concernant sa crédibilité. [par. 78] [Nous avons souligné.]

### **Les enseignements du juge-en-chef Bowman**

Relevons les enseignements du futur juge-en-chef Bowman *in Faulkner c. Canada*, [2006] ACI n° 173:

[13] Je pense qu'il est important que les juges ne soient pas trop prompts à tirer des conclusions relatives à la crédibilité. J'ai dit ce qui suit dans la décision *1084767 Ontario Inc. (Celluland) c. Canada*, [2002] A.C.I. n° 227 (QL) :

8 La preuve de chacun des deux témoins est radicalement opposée à celle de l'autre. J'ai pris le jugement en délibéré puisque je ne crois pas approprié de tirer à la légère des conclusions relatives à la crédibilité ou, de façon générale, de rendre ces conclusions oralement à l'audience. Le pouvoir et l'obligation d'établir des conclusions relatives à la crédibilité sont l'une des plus lourdes responsabilités d'un juge de première instance. Le juge doit exercer cette responsabilité avec soin et après mûre réflexion puisqu'une conclusion défavorable de la crédibilité suppose que l'une des parties ment sous la foi du serment. Vouloir mettre un terme rapidement à une affaire ne peut être une excuse justifiant le mauvais usage de ce pouvoir. La responsabilité qui repose sur le juge d'un procès qui doit tirer des conclusions relatives à la crédibilité doit être particulièrement rigoureuse si l'on considère que l'on ne peut pratiquement pas en appeler de telles conclusions.

...

14 J'estime toujours qu'à titre de juges nous avons envers les personnes qui comparaissent devant nous le devoir de faire preuve de prudence et de prendre le temps nécessaire pour bien réfléchir lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions au sujet de la crédibilité. Selon les études que j'ai consultées, les juges ne réussissent pas mieux que les autres à parvenir à une conclusion exacte sur la crédibilité. Nous n'avons pas le monopole de la perspicacité et de l'acuité et ne sommes pas supérieurs à d'autres personnes, comme les psychologues, les psychiatres ou les profanes, qui ont été testés. Étant donné

que nous devons, dans le cadre de notre travail, arriver à des conclusions au sujet de la crédibilité, nous devons au moins nous acquitter de cette tâche avec une certaine humilité et en étant conscients de notre propre faillibilité. Je sais que les tribunaux d'appel disent qu'ils doivent faire preuve de retenue à l'égard des conclusions de fait des juges de première instance parce que ces derniers ont eu l'occasion d'observer le comportement des témoins au moment de leur témoignage. Eh bien, j'ai pour ma part vu des menteurs accomplis me regarder droit dans les yeux et me raconter les mensonges les plus flagrants de façon confiante, directe et franche; par contre, il y a des témoins honnêtes qui évitent de regarder le juge dans les yeux, qui bégayent, qui hésitent en parlant, qui se contredisent et qui finissent par présenter un témoignage qui est un fouillis total. Certains juges semblent quand même croire qu'ils peuvent instantanément faire la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux et prononcer sur-le-champ un jugement fondé sur la crédibilité. La réalité est tout simplement que les juges, lorsqu'ils entendent des témoignages contradictoires, n'ont probablement, au mieux, qu'une chance sur deux de tirer la bonne conclusion quant à la crédibilité, et que leurs chances de le faire diminuent probablement s'ils fondent leur conclusion sur une simple réaction viscérale à un témoin. De plus, si une conclusion défavorable au sujet de la crédibilité est tirée, il faut absolument exposer les motifs à l'appui de la conclusion. [Soulignement ajouté.]

Qu'il me soit permis de résumer ces enseignements. D'une part, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocuteurs. D'autre part, l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête. À ce sujet, à savoir le fait de juger le comportement des étrangers, relevons cette phrase que nous offre « Les Hêtres pourpres »: « Votre erreur, dit-il en prenant un charbon ardent avec les pincettes pour allumer la longue pipe de merisier – qui remplaçait généralement celle de terre, lorsqu'il était d'humeur plutôt combative que méditative ... »<sup>8</sup> Qui pourrait offrir un tel aperçu autre qu'un proche du témoin?

### **Propos introductifs : J'ai rarement vu la plupart des éléments dont étude est faite sous ce vocable**

D'entrée de jeu, je dois signaler que la plupart des éléments de la preuve du comportement me sont familiers, car j'ai lu des jugements, des articles dans la presse et de la doctrine à ce sujet. Cela étant, je n'ai pas de mémoire d'avoir jamais constaté qu'un

---

<sup>8</sup> Voir aussi cette phrase : « Non, ce n'est pas égoïsme ou amour-propre, dit-il, répondant suivant son usage à mes pensées plutôt qu'à mes paroles ... » Qui le saurait à moins que la détective ait obtenu des « tuyaux » de tierces parties? De plus, la nouvelle « Le Pouce de l'ingénieur » contient cet exemple : « ... [Holmes] nous reçut avec son affabilité habituelle... » Comment est-ce que vous, la détective, êtes censée le savoir?

témoin frissonnait en déposant, nonobstant le nombre insigne de crimes dont les faits m'ont été relatés. Cela étant, bien que je n'aie pas été témoin de la plupart des éléments décrits plus loin, j'ai souvent vu ce qui suit, tiré de la nouvelle « Le collier de la Reine » :

... Ses paroles retentirent quelques secondes dans le silence inquiet, et sur le visage de M. et Mme de Dreux, se lisait un effort éperdu pour comprendre, en même temps que la peur, que l'angoisse de comprendre...

Relevons aussi ce qu'a dit Albert Caus : « Sur une même chose, on ne pensa pas de même façon le matin ou le soir. Mais où est le vrai, dans la pensée de la nuit ou l'esprit de midi. Deux réponses, deux races d'hommes. » Au demeurant, la preuve du comportement se résume à cette quête parmi non seulement les juges, mais aussi les enquêtrices, à « lire » ce que les visages d'autrui expriment, sans pour autant négliger les gestes, les hésitations, et ainsi de suite. Voici un exemple : « Il parlait sur un ton plaisant, mais ses yeux ne plaisantaient pas. J'y lisais au contraire le soupçon et la contrariété... »

### **Comportement – accumulation d'éléments**

Il n'est pas rare de retrouver des phrases du genre : « Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. » Donc, l'enquêtrice doit parfois évaluer plus d'un élément à la fois. Ainsi, « Tout en courant, il gesticulait avec les mains, secouait la tête et faisait les grimaces les plus extraordinaires... » Relevons aussi cet exemple : « Un instant après, il était dans la pièce, toujours essoufflé, toujours gesticulant, mais avec une telle expression de chagrin et de désespoir, que cessant de rire nous fûmes saisis d'horreur et de pitié... » [Ces exemples sont tirés de plusieurs documents de travail]

### **Comportement – Capacité qu'on les gens d'assumer un élément du comportement – une mise en garde de plus**

Sir Arthur nous fournit cet exemple dans le récit « L'Aristocratique célibataire » : « Mais je ne lui aurais pas donné le nom que j'ai l'honneur de porter (ici il toussa et prit un air digne), si je ne l'avais pas crue douée de sentiments élevés... » [Nous avons souligné.] Voir aussi cet autre exemple : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s'était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l'attitude d'un homme dont la dignité a été atteinte... » [Nous avons souligné.] Pour ce qui est de cette nouvelle, à savoir « Le Pouce de l'ingénieur », nous lisons : « J'essayais de prendre un air indifférent... »

### **Comportement – Langage gestuel ou non verbal**

Un seul exemple suffit : « ... en regardant de nouveau je vis qu'il était toujours là, avec un œil inquisiteur qui semblait me demander si j'étais contente ou non de le voir... »

### **Comportement – Langage universel qui ne peut être entendu**

D'aucuns vont admettre qu'ils sont en mesure de comprendre le langage des gestes en rapport à certains signes très bien connus. En guise d'exemple simple, relevons ce qui

suit : « ... Je regardai Frank, et comme s'il avait compris ma pensée, il posa son doigt sur ses lèvres pour me dire de ne rien faire... » Ce type de controverse est rarement en jeu devant les tribunaux et encore moins dans vos bureaux aux postes de police.

### **Comportement – le chapelet des éléments**

En lisant les extraits qui suivent, il faut se rappeler que la crédibilité d'un témoin ne s'évalue pas uniquement par ses expressions faciales, mais aussi, de façon non limitative, par la façon dont elle rend témoignage, par sa façon de répondre aux questions, de livrer son récit, par ses hésitations, sa voix, ou son langage corporel ... » Je cite l'hon. juge Bolduc, au par. 39 de l'arrêt *LSJPA -- 231*, [2023] J.Q. no 398, 2023 QCCQ 199 (C.Q.) (Chambre de la jeunesse). Donc, je vous invite à évaluer le rôle de ces éléments en tenant pour acquis que la personne que vous êtes à interviewer « démontre » à tour de rôle ces « attributs ». Au demeurant, allez-vous croire leurs paroles en compte rendu de leur langage non verbal?

#### **Air**

« ... Holmes avait l'air plus maigre ... »

« Il s'arrêta un instant, s'avança avec précaution et d'un air menaçant dans la pièce. »

#### **Agitation**

« ... Enfin, comme minuit approchait et que peu à peu la rue devenait déserte, il se mit à marcher de long en large dans la chambre avec une agitation qu'il ne pouvait vaincre... »

#### **Aspect**

« ... rides profondes lui donnaient un aspect sauvage... »

#### **Attitude**

« ... mais j'étais bien convaincu, en voyant l'attitude de ce grand veneur, que l'expédition était très périlleuse, tandis que le sourire sardonique, qui parfois éclairait sa figure sombre, me faisait comprendre le danger couru par celui que nous allions traquer. »

#### **Colère**

« La colère empreinte sur son visage était terrible à voir. »

#### **Doigt(s)**

« De temps en temps, il remuait les pieds et tambourinait sur le mur avec ses doigts. Il était évident pour moi qu'il se sentait mal à l'aise et que son plan ne se réalisait pas dans les conditions qu'il avait espérées. »

« ... je saisis Holmes par le bras en lui faisant un signe du doigt. »



« Un instant après, il m'entraîna dans le coin le plus sombre de l'appartement et je sentis sa main sur mes lèvres. Ses doigts tremblaient... »

### **Étonnement**

« J'écoutais avec le plus vif étonnement ces explications que Holmes me donnait tout en lançant des bouffées de sa cigarette... »

« Quand mes yeux l'eurent fixée, je ne pus retenir un cri d'étonnement... »

### **Excitation**

« J'entendis de nouveau au milieu du silence ce sifflement qui dénotait chez mon compagnon une excitation puissante. »

### **Expression**

« Il ne prêta aucune attention à nous ; son regard se fixa uniquement sur Holmes, avec une expression de haine et d'étonnement à la fois ... »

### **Figure**

« ... Je ne doutai pas un instant que la fin de ma carrière fût arrivée, quand j'aperçus la figure sinistre du professeur Moriarty me barrant le chemin étroit qui conduisait au salut... »

« ... mais j'étais bien convaincu, en voyant l'attitude de ce grand veneur, que l'expédition était très périlleuse, tandis que le sourire sardonique, qui parfois éclairait sa figure sombre, me faisait comprendre le danger couru par celui que nous allions traquer. »

« Cette figure sinistre était à trois mètres de nous, et je m'apprêtais à parer son attaque avant même de penser qu'il ne pouvait pas soupçonner notre présence. »

### **Frissonner**

« Même maintenant, après ce long intervalle de temps, je frissonne encore à ce souvenir... »

### **Froid**

« Holmes était froid, sévère et silencieux... »

### **Front**

« Comme les rayons des becs de gaz éclairaient ses traits austères, je vis son front soucieux ... »

« ... ses yeux bleus bordés de cils tombants, dans lesquels brillait la cruauté cynique... »

### **Geste**

« J'essayai d'attirer sur eux l'attention de mon compagnon, mais celui-ci se borna à faire un geste d'impatience et continua d'examiner la rue... »

### **Grognement**

« ... mais il était évident que les livres ainsi malmenés étaient des objets précieux aux yeux de leur propriétaire, car, avec un grognement de mépris, il me tourna les talons ... »

### **Impassible**

« Holmes était taciturne et impassible, mais je voyais bien qu'il se tenait sur le qui-vive et que ses yeux fixaient avidement la foule qui s'écoulait... »

### **Nez**

« ... ce nez farouche et agressif ... »

### **Pâleur**

« ... mais la pâleur de sa figure d'aigle me faisait comprendre que dans ces derniers temps sa santé avait dû être fort éprouvée... »

### **Paraitre**

« ... La chambre était occupée par deux personnes ; d'abord par Mrs Hudson qui parut ravie de nous revoir... »

### **Physionomie**

« ... ajouter foi s'il n'eût été confirmé par la vue de cette taille grande et mince, de cette physionomie intelligente et vive que j'avais cru ne jamais revoir ... »

« C'était une physionomie mâle et sinistre que nous avions sous les yeux, un front de philosophe, une mâchoire sensuelle. ... »

### **Rage**

« Le colonel Moran s'élança en avant avec un hurlement de rage... »

### **Regard**

« Je remarquai qu'en descendant, il jeta un regard scrutateur à droite et à gauche et qu'à chaque coin de rue, il prit grand soin de s'assurer que nous n'étions pas suivis... »

« Il ne prêta aucune attention à nous ; son regard se fixa uniquement sur Holmes, avec une expression de haine et d'étonnement à la fois... »

« Le vieillard, furieux, ne répondit mot et continua à regarder fixement mon compagnon. »

## **Respiration**

« ... Nous nous étions tous levés ; notre prisonnier, entouré des deux agents, avait la respiration haletante... »

## **Rire**

« Il était secoué par un rire silencieux. »

## **S'écrier**

« ... Je lui saisis le bras. – Holmes ! m'écriai-je, est-ce réellement vous ? »

« Mais les traces ? m'écriai-je... »

« Grand Dieu ! m'écriai-je, c'est merveilleux ! »

## **Soupir**

« J'entendis un léger soupir de satisfaction, quand il serra la crosse à l'épaule, ayant au bout du canon la silhouette noire... »

## **Sourire**

« ... mais j'étais bien convaincu, en voyant l'attitude de ce grand veneur, que l'expédition était très périlleuse, tandis que le sourire sardonique, qui parfois éclairait sa figure sombre, me faisait comprendre le danger couru par celui que nous allions traquer. »

## **Stupéfier**

« Je me levai, le regardai pendant quelques instants avec une stupéfaction sans bornes ... »

C'était le portrait frappant de Holmes. Je restai tellement stupéfait que je ne pus m'empêcher d'avancer le bras pour m'assurer que l'homme lui-même se tenait toujours à côté de moi. »

## **Taciturne**

« Holmes était taciturne et impassible, mais je voyais bien qu'il se tenait sur le qui-vive et que ses yeux fixaient avidement la foule qui s'écoulait... »

## **Traits**

« Comme les rayons des becs de gaz éclairaient ses traits austères, je vis son front soucieux ... »

« Il semblait en proie au plus grand trouble ; ses yeux brillaient comme deux étoiles et ses traits s'agitaient convulsivement. »

## **Visage**

« Je ne tardai pas à revoir ce visage grimaçant qui me guettait ... »

### **Voix**

« ... Vous êtes étonné de me voir, monsieur ? dit-il d'une voix étrangement coassante. Je convins de ma surprise... »

« (Dans sa voix, je sentis l'orgueil et la joie de l'artiste qui assiste à l'une de ses créations.) ... »

### **Yeux**

« Je suis tout à fait rétabli, mais vraiment Holmes, je puis à peine en croire mes yeux ! Bonté divine ! ... »

« ... Holmes avait l'air plus maigre, l'œil était plus pénétrant que jamais, mais la pâleur de sa figure d'aigle me faisait comprendre que dans ces derniers temps sa santé avait dû être fort éprouvée... »

« Je lisais dans ses yeux gris une volonté inexorable... »

« Holmes était taciturne et impassible, mais je voyais bien qu'il se tenait sur le qui-vive et que ses yeux fixaient avidement la foule qui s'écoulait... »

« Il semblait en proie au plus grand trouble ; ses yeux brillaient comme deux étoiles et ses traits s'agitaient convulsivement. »

« Puis, se baissant, il posa le canon sur le rebord de la fenêtre, et je vis sa longue moustache frôler la crosse et son œil briller, tandis qu'il cherchait la ligne. »

« Il était impossible de regarder ses yeux bleus bordés de cils tombants, dans lesquels brillait la cruauté cynique, de contempler ce nez farouche et agressif, ce front sombre creusé de rides profondes, sans être frappé des stigmates dangereux qu'y avait imprimés la nature... »

« Ses yeux sauvages et ses moustaches hérissées le faisaient lui-même ressembler à un fauve. »

## **Discernement dont doit faire preuve l'enquêtrice**

### **Conviction, vous allez vous tromper durant votre carrière**

Les enquêtes parlementaires qui font état des erreurs judiciaires laissent voir sans ambages que même les enquêtrices qui frisent le génie au niveau de leurs qualités intellectuelles vont se tromper. Il faut donc étudier et étudier vos dossiers de « a » à « z », pour ainsi dire, afin d'éviter que votre dossier se retrouve parmi les rapports d'enquêtes de ce genre. À ce sujet, relevons ce qui suit: « Enfin, quand tous vous eûtes acquis une conviction totalement erronée, mais inévitable, je vous vis partir pour l'hôtel et je restai seul... »

### **Délaisser des éléments de preuve comme étant superflus**

L'exemple qui suit, tiré de la nouvelle « La maison vide » n'est pas utile à reprendre dans vos travaux, car on ne doit pas mettre de côté un seul indice. Ainsi,

Le public connaît déjà toutes les circonstances du crime, tel qu'elles résultent des recherches de la police ; cependant, dans cette affaire, bien des détails furent omis, les charges relevées en vue de la poursuite du ou des coupables étant suffisamment fortes pour qu'il fût inutile de mettre en avant tous les témoignages. ... [Soulignement ajouté.]

### **Logique, mise en défaut?**

Nous lisons vers la fin de la nouvelle : « Ah ! mon cher Watson, ici nous rentrons dans le domaine des conjectures, où la logique peut facilement être mise en défaut. Tout le monde peut former des hypothèses sur cette affaire, et les vôtres peuvent être aussi justes que les miennes... »

### **Motif – chercher à bien saisir quel est le motif pour le crime**

Sir Arthur nous fait cette leçon, à savoir, bien saisir ce qui a motivé le geste criminel, notamment en rapport à des gestes de violence. Relevons donc cette phrase : « ... Un examen minutieux des faits ne fit que rendre l'affaire plus compliquée. Il était tout d'abord difficile d'établir le motif ... Telles étaient les circonstances du mystère de Park Lane, que venait encore compliquer l'absence totale de mobile, puisque, ainsi que je l'ai dit, on ne connaissait à la victime aucun ennemi et que l'argent ou les valeurs se retrouvaient intacts dans l'appartement... »

### **Nature humaine – tendance à proclamer que tel ou tel fait est le plus extraordinaire de notre vie**

L'enquêtrice doit faire preuve de jugement lorsqu'elle reçoit des témoignages à cet effet, car il me semble qu'il s'agit d'un trait trop commun. Ainsi : « En lui-même, le crime était de nature à passionner, moins cependant que les faits extraordinaires qui suivirent et me causèrent le choc le plus violent, la surprise la plus vive de ma vie aventureuse... »

### **Part des choses, il faut savoir faire la**

Cette nouvelle contient cette phrase : « ... Adair avait pu perdre cinq livres sterling, mais pas davantage ; sa fortune étant considérable, une telle perte n'avait pu, en aucune façon, lui tenir au cœur... » Donc, il s'agit d'obtenir des renseignements complets afin de bien évaluer tous les éléments de la controverse.

### **Réputation, triste**

« ... le colonel Moran s'est orienté vers le mal. Sans qu'il y ait eu scandale public, il ne pouvait plus rester aux Indes. Il prit sa retraite, vint à Londres et s'y fit une triste réputation... » Ce genre de réputation ne peut être oublié dans votre enquête, certes, mais il ne faut pas y accorder un poids non indiqué.

### **Trier parmi les émotions que le témoin ressent et va ressentir**

Tel que l'extrait qui suit en fait preuve, plusieurs témoins vont connaître une série d'émotions dans le cadre d'une enquête depuis l'évènement et jusqu'à l'instruction et il faut faire preuve de prudence, de crainte d'accorder trop d'importance à tel état d'esprit à tel moment plutôt que d'analyser l'ensemble de la preuve. « ... et je ressens de nouveau ce flot soudain de joie, d'étonnement, d'incrédulité qui inonda mon esprit... »

## **Professionnalisme et le travail des enquêtrices**

### **Dangers, vous devez affronter de grands**

La phrase qui suit illustre bien votre réalité : « ... Maintenant, mon cher ami, en matière d'explications, nous aurons, si je puis compter sur votre concours, une nuit de travail pénible et dangereux devant nous... »

### **Enquête, le but de toute**

Qu'il me soit permis de relever la phrase qui suit, question de bien expliquer le but que doit atteindre chaque enquêtrice, autant que faire se peut : « ... c'est aujourd'hui seulement que je puis combler ces lacunes et compléter les anneaux de cet enchaînement de faits si intéressants... »

### **S'évertuer à résoudre l'énigme, votre objectif**

À l'instar du Docteur Watson qui dit : « Toute la journée, en faisant mes tournées de médecin, je retournais cette affaire dans mon imagination sans trouver aucune explication plausible... », l'enquêtrice doit en faire autant, sinon plus. Vous ne pouvez assurer le succès de l'enquête du seul fait de travailler avec ardeur, mais il est évident qu'à moins de travailler ainsi, vous allez échouer.

### **Suivre les exigences du Code...**

Le malfaiteur dit : « Si je suis sous la main de la justice, je tiens à ce que les choses se fassent légalement. – Ceci est très raisonnable, dit [l'enquêteur] Lestrade. »

## **Conclusions**

Il y a fort à parier que le type de guet-apens que Holmes a mis sur pied exigerait un mandat lancé par un membre de la magistrature, aujourd'hui, mais la façon de tenir en ligne de compte les éléments du comportement de l'accusé, quant à elle, est apte à nous fournir des enseignements précieux pour des années à venir, notamment afin d'identifier la volonté meurtrière d'un suspect.